

**PALAIS
DES CONGRÈS
DE PARIS**

**La CARMF
à tous
les âges**

**20
25**

**27
SEPT.
2025**



2 - Quelle protection pour le médecin et sa famille ?

Interruption temporaire d'activité
1 à 2 ans pour maladie

Dr Sabine Monier
Deuxième vice-présidente



2 - Quelle protection pour le médecin et sa famille ?

Interruption temporaire d'activité 1 à 2 ans pour maladie

Garantir un revenu pendant la maladie

Dr Dupont

58 ans
BNC 2023 : 90 000 €
Arrêt de travail
> 6 mois.



**Du 3^e au 90^e jour
d'arrêt de travail**

Prévoyance

**IJ CPAM PL = 1/730^e moyenne BNC
2020 à 2023 (plafonné à 3 PASS).**

**À partir du 91^e jour d'arrêt
de travail (durée maximale 3 ans
continue ou discontinue)**

**IJ CARMF : 50 % BNC 2023
= 123,28 € (plafonné à 3 PASS).**



COTISATIONS

Retraite

- Exonération aux régimes de base et complémentaire (arrêt > 6 mois).
- Cotisations aux régimes invalidité décès (794 €) et ASV (variable).



RETRAITE

- 4 points gratuits au RCV (possibilité de rachat ultérieur)
- 400 points gratuits au titre du régime de base.

2 - Quelle protection pour le médecin et sa famille ?

Quelques chiffres 2025



INDEMNITÉS JOURNALIÈRES

1 621 bénéficiaires

287 578 journées indemnisées

30,7 M€

Âge moyen : **54,15 ans**

COMMISSION MÉDICALE

773 dossiers soumis

CONTRÔLE MÉDICAL

10 000 dossiers examinés par 2 médecins contrôleurs (IJ/INV)

900 demandes de pièces médicales

61 demandes d'examens médicaux

PRESTATIONS PAR STATUT

Médecin < 62 ans
Min : **64,52 €** / Max : **193,56 €**
Soit environ 50 % du BNC

Médecin salarié
50 % du salaire brut
41,47 € maximum

Médecin hospitalier
90 à 100 % des émoluments bruts hors primes



2 - Quelle protection pour le médecin et sa famille ?

L'aide à la reprise d'activité (ARPA) et ses limites

Dr Christine Frébault
Administrateur



2 - Quelle protection pour le médecin et sa famille ?

L'aide à la reprise d'activité (ARPA) et ses limites

**Favoriser la reprise
d'activité**

Dr MIMI

59 ans
En arrêt de travail
depuis 2023
Perçoit des IJ
Souhaite reprendre
en 2025.
BNC 2023 : 90 000 €
Arrêt de travail
> 6 mois.



Prévoyance

Après avis du Médecin
Contrôleur, dossier soumis
à la Commission Médicale

Attribution ARPA pour 3 mois
Montant équivalent à l'IJ

Renouvelable 1 fois



Retraite

COTISATIONS

- Exonération de 50 % au RCV si arrêt de travail en 2025 inférieur à 6 mois.
- Paiement RB, ASV et ID.



RETRAITE

- 2 points gratuits au RCV, avec possibilité de rachat ultérieur.

2 - Quelle protection pour le médecin et sa famille ?

Quelques chiffres



AIDE À LA REPRISE D'ACTIVITÉ (ARPA)

140 bénéficiaires **en 2024**

Âge moyen : **51,17 ans**

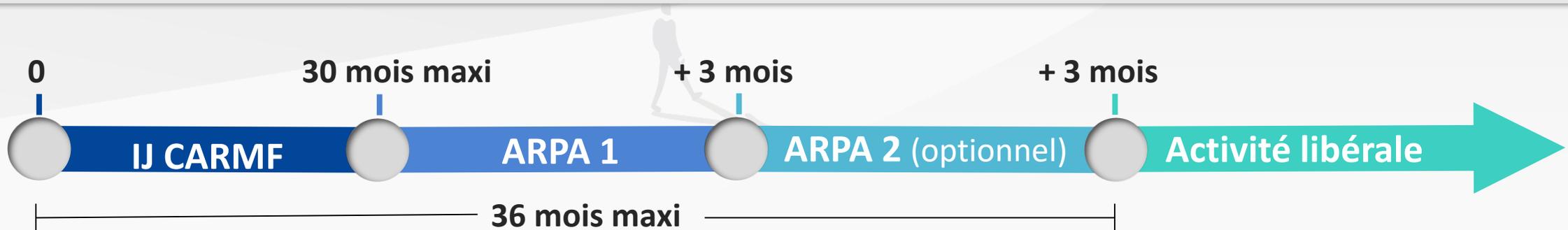
Durée moyenne d'indemnisation : **66,59 jours**

56 bénéficiaires **en 2025**

Âge moyen : **51,34 ans**

Durée moyenne d'indemnisation : **68,7 jours**

Depuis 2009, 2 327 ARPA ont été accordées.



2 - Quelle protection pour le médecin et sa famille ?

Décès / rentes temporaires

Dr Pascal Goffette
Trésorier adjoint



2 - Quelle protection pour le médecin et sa famille ?

Décès / rentes temporaires

Protéger le médecin et sa famille

Dr MARTIN

62 ans
Décédé en activité
après 33 ans d'affiliation
CARMF.
Marié avec Mme
MARTIN (52 ans)
depuis 25 ans
2 enfants



Pour
la conjointe



Pour
les enfants

- **Rente temporaire** de 16.778,70 €/an jusqu'à ses 62 ans, La CARMF est le seul organisme à verser une RT
- **Indemnité décès**

Médecin : 70 000 € (mariage > 2 ans)

Salariés : 3 977 € versés par la Sécurité sociale

Hospitalier cotisant à l'Ircantec : de 75% à 100% des émoluments 12 derniers mois

- **1^{er} enfant** (22 ans – étudiant) : rente temporaire d'un montant de 9 880,79 € jusqu'à ses 25 ans sous réserve qu'il poursuive ses études.
- **2^e enfant** (16 ans – lycéen) : rente temporaire d'un montant de 9 880,79 € jusqu'à ses 21 ans sans restriction, et jusqu'à 25 ans en cas de poursuite d'étude.

2 - Quelle protection pour le médecin et sa famille ?

Quelques chiffres 2025



DÉCÈS

250 médecins
décédés en activité

91 indemnités
décès versées

PRESTATIONS

CONJOINTS

804 bénéficiaires de la RT
Âge moyen : **54,83 ans**

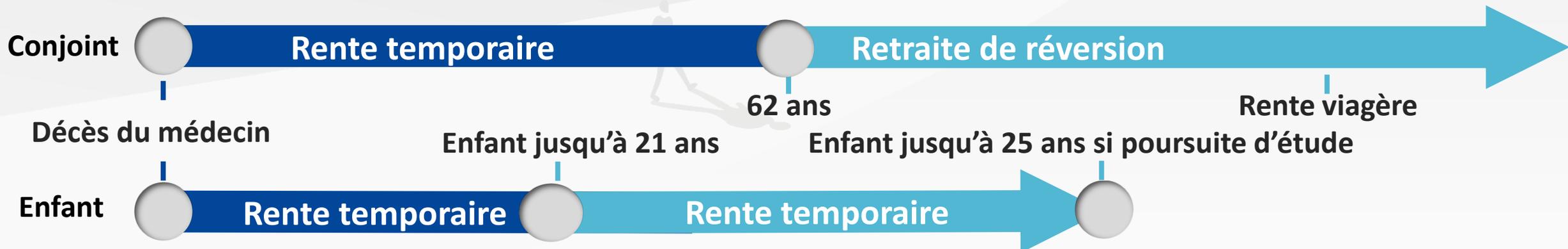
Rente temporaire
de **8 389,35 €**
à **16 778,70 €/an**
jusqu'à ses 62 ans selon la
durée d'affiliation.

ENFANTS

1 364 enfants
280 suite à l'invalidité d'un parent
1 084 suite au décès d'un parent

Rente temporaire

- **8 616,40 €** versées aux enfants en cas d'invalidité du médecin,
- **16 778,70 €** pour les enfants orphelins de père et de mère.



2 - Quelle protection pour le médecin et sa famille ?

Action sociale – Enfants (orphelins, éducation)

Dr David Ciabrini
Secrétaire général adjoint



2 - Quelle protection pour le médecin et sa famille ?

Action sociale – Enfants (orphelins, éducation)



La rente temporaire termine à 25 ans

En cas de poursuite d'études, le fonds d'action sociale (FAS) peut accorder sur demande une aide équivalente à la rente temporaire

Une rente équivalente au montant de la pension de réversion (RCV + ASV) est versée aux enfants handicapés au décès du dernier parent.

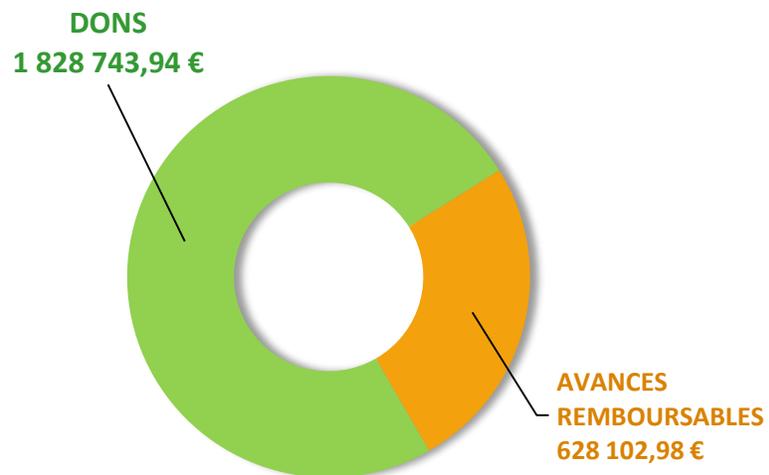
Confraternité forte, décision en commission d'action sociale (12 administrateurs)
La CARMF ne laisse jamais tomber sans ressource des étudiants motivés.

2 - Quelle protection pour le médecin et sa famille ?

Quelques chiffres 2025 du Fonds d'action sociale



AIDES ACCORDÉES AUX COTISANTS ET ALLOCATAIRES EN 2024



1 976 DOSSIERS TRAITÉS EN 2024

